

DIAGNOSTIC DE FAISABILITÉ DU PROJET



Crédits photos : BGE Réseau - Version Septembre 2018



DE L'ENTREPRENEUR A L'ENTREPRISE : le diagnostic de faisabilité du projet est la première étape de votre parcours.

PUBLIC

Personnes ayant un projet précis de création ou de reprise d'entreprise dont celles ayant validé leur idée de création/reprise à l'issue de la prestation Activ'Créa.

OBJECTIFS

- ▶ Valider la **capacité entrepreneuriale** du créateur/repreneur
- ▶ **Valider la maturité, la faisabilité globale et les chances de réussite du projet**
- ▶ Identifier les **besoins de financement** mobilisables
- ▶ Aider le porteur de projet à formaliser le **diagnostic de faisabilité** globale

BGE VOUS AIDE À RÉUSSIR :

- Affiner le projet, vérifier la cohérence globale du projet et la capacité entrepreneuriale du créateur / repreneur
- Comment s'y prendre ? Comment organiser ses démarches ?
- Analyser chaque aspect du projet (technique, juridique, réglementaire, commercial, économique et financier, réalisme du modèle économique)
- Conclusion du diagnostic et préconisations suite de parcours
- Alternance d'**entretiens individuels** et d'ateliers thématiques collectifs avec un choix de **3 ateliers thématiques** parmi 5 (selon lieux) :
 - Etude de marché,
 - Modèle économique et financement
 - Statuts juridiques et aides
 - Business plan
 - Réseaux sociaux et digitalisation

MODALITÉS

- Parcours individualisé d'une durée moyenne de **3 à 4 mois** (max 6 mois).
- Entretiens individuels en présentiel et / ou à distance.
- Un suivi personnalisé par votre consultant référent, expérimenté et spécialisé en création / reprise d'entreprise.

ACCÈS ET PRISE EN CHARGE

- Cette action est financée par 
- Fiche de positionnement (présentation succincte de votre projet)
- Signature d'une **convention d'accompagnement**

SUITE DE PARCOURS

En cas de diagnostic favorable, possibilité de poursuivre dans la phase **coaching** pour concrétiser son projet et / ou **formation** pour acquérir les compétences de son futur métier de dirigeant d'entreprise.

BGE CRÉE ET BOOSTE DES JEUNES ENTREPRISES ET TPE

Chaque année en France avec BGE :



18 000
ENTREPRISES CRÉÉES
CHAQUE ANNÉE



30 000
NOUVEAUX EMPLOIS
GÉNÉRÉS



28 000
ENTREPRISES
APPUYÉES DANS LEUR
DÉVELOPPEMENT

BGE PRÈS DE CHEZ VOUS, NOUS CONTACTER :

BGE Ariège
05 61 69 06 40
bge09@creer.fr

BGE Aveyron
05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

BGE Haute-Garonne
05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

BGE Montpellier
04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

BGE Lot
05 63 21 93 50
bge46@creer.fr

BGE Tarn
05 63 47 17 31
bge81@creer.fr

BGE Tarn-et-Garonne
05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

Tous nos lieux d'accueil sur :

www.creer.fr